

les 2 Ecoles de Begnin

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Un logement indépendant de la chambre d'école, un jardin chênevier, un mauvais plantage

Argent 21 Louis 1/2 et un moulé de bois, payé par la Commune, et une petite partie par la Bourde des pauvres

N° 110
221

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1. Nom de l'endroit où est située l'école? *Ecole est située à Givrin*a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *C'est un Village*b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *C'est une commune propre*c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *de la Paroisse de Vich, et agence de Givrin*

d. District de Nyon

e. Canton du Nyon

2. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*Le ressort de l'école comprend le village de Givrin faisant 69 feux de ménage, d'une ferme dite Berangere faisant 1 ménage. En tout 70 ménages, tous dans la circonference d'un quart d'heure.**(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)*3. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenant au ressort de chaque école. *de villages de Givrin &c.**une ferme appelée Berangere*

a. On indiquera l'éloignement de chaque lieu de l'école, &c. environ 10 minutes

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *De Givrin 70 Enfants pointés à Berangere dans ce moment**N.B. Il y a de plus à Begnin une petite école pour les Enfants du premier âge, de 5 à 8 ans, c'est une fondation très moderne, il y a 3 ans qu'elle fut établie pour décharger la grande école, c'est communiqué. Elle est confiée aux soins de la veuve Lacombe âgée de 67 ans grande veuve du lieu, pauvre, chargée de deux enfants, et qui quoiqu'âgée, est très propre à la Bourgeoisie du lieu, pauvre, charge de deux enfants, et sujet à varicelle, dans ce moment placée qu'en lui a confié — le nombre de 14 écoliers de l'âge à varicelle, dans ce moment placée qu'en lui a confié — En leur enseigne les premiers principes de lecture elle en a 27 - 15 Garçons et 12 filles, et depuis souvent bien exercer, on la fait passer à la grande école; Sa pension entre le logement et l'enseignement est payée par la Commune et par la bourse des pauvres. Elle donne 6 heures d'enseignement pendant toute l'année, à l'exception du Vendredi et du Samedi, quelle rien donne que l'ordre*

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Il y a deux échans d'un heure, et deux à pied.

- a. Leurs noms.

Genotier et Treix, Gingins, Dullier.

- b. Leurs distances réciproques.

C'est à peu près des Genotier à Treix, et moins de Dullier à Gingins.

I L

INSTRUCTION.

- 5°.

Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *La Lecture, Ecriture, L'arithmétique, Chant des psaumes, prières, Catéchisme, poésies, et Orthographe.*

- 6°.

Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *On la fait toute l'année, excepté le congé des fêtes de Noël, et celle des Pâques.*

- 7°.

Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *Le nouveau Testament, le Catéchisme Doctoral retouché, et les passages de l'Ecriture sainte des autres écrits avec la Sainte Bible.*

- 8°.

Préceptes & réglements, comment sont-ils observés? *par une Table où est porté ce que l'on fait chaque école.*

- 9°.

Durée de l'école chaque jour? *La durée est de 3 heures, si on y va par chaque école, et on y va deux fois par jour.*

- 10°.

Les enfants sont-ils distribués ou classés? *Ils ne sont pas classés ni distribués, ils viennent tous ensemble, garçons et filles, plus âgés de cinq ans, jusqu'à ce qu'ils aient communie.*

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent?

& de quelle manière? *par le Sastre, et les proposés de la commune, sans examen.*

- b. D'où est-il? *de Genotier.*

- c. Son nom

Jean Marie Boverelon

(3)

- d. Son âge. *28 ans.*

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *il n'est point marié.*

- f. Depuis combien de temps est-il instituteur? *de puis l'an -*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *ayant été à Dullier, ayant été à Dullier, la place de l'école.*

- h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? *les affaires domestiques*

- 12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école? *le nombre de Septante.*

- a. En hiver, } soit garçons ou filles. *Pendant l'hiver ils y sont tous, en été 30.*

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.

- a. Possède-t-elle de pareils fonds? *un jardin*

- b. Quelle en est la valeur? *environ cent francs*

- c. Source des revenus. *proviennent de la Daurée communale.*

- d. Les biens d'école sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *Non*

- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *on ne paye pas.*

- 15°. Bâtiment de l'école. *le Bâtiment du régent est le même où se fait l'école, appartenant à la commune.*

- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *Il est en bon état.*

- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *Il y a qu'une chambre très propre et bien tenue.*

- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *Il est à la maison de la commune.*

- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école? *La Commune.*

222

(4)

- 16^e. Pension de l'instituteur ou maître d'école? Elle monte à 600 florins outre les bénéfices annuels de la Bourgeoisie en Bois.
- a. En argent, blé, vin, ou bois? Beurre, fromage et lard.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1^e. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2^e. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3^e. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1^e. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence relatif-il?

d. District

e. Canton

2^e. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3^e. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chaque un du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

223

223

Reponses du Régent de Genollier.

{
Genollier.

{
C'est un village.

{
Commune proprement dite.

{
Paroisse de Vich.

{
Agence de Genollier.

{
Nyon.

{
Leman.

{
La plus éloignée est environ
un quart d'heure.

{
Le village faisant 54 feux de ménages,
et 2 maisons foraines. Entout 56 ménages
tous dans la circonference d'un quart d'heure.

{
Le village est Genollier.

{
Une maison isolée appellée le Bois de Chêne, il
éloignée d'un quart d'heure, ou il-y-a une ferme.

{
Une autre maison appellée le martinet proche
les scies, de demi quart d'heure.

{
En hiver, cinquante enfants au village.
Il n'y en a point actuellement des maisons foraines.